

DIAGNOSTIC PREALABLE / sous-thèmes

INTRO Qui / d'où je parle

Quoi / comment je le situe / filière livre plutôt d'un point de vue économique et social / périmètre étude en cours : librairies et maisons d'édition / [base des objectifs](#) / [leur formulation](#)

Où / d'où on part / pas de données suffisamment fiables en région sur lesquelles s'appuyer / nécessité d'intégrer le numérique dans les réflexions / être en phase avec les besoins d'une filière / [réflexion autour des items de la T-R : définition](#) / [objectifs](#) / [diagnostic](#)

Quand / depuis quand / (rejoint point précédent) / retour sur CRL Auvergne / création Transfo / différents points qui ont conduit au diagnostic /

Comment / méthode utilisée / choix de l'agence / COPIL / [s/ le diagnostic : définition ambition](#) / [à qui le confier](#) / [pilotage de son élaboration](#) /

Combien / la question financière/budgétaire / [identification – mobilisation des interlocuteurs pour faire de l'élaboration préalable un exercice réellement partagé](#) / [niveau de sollicitation des partenaires](#) / [répartition du travail et de la réflexion](#)

Pourquoi / les attendus / les préalables à la signature d'un contrat de filière / [élaboration des termes du contrat](#) / [degré de précision dans description](#) / [points d'arbitrage les + importants](#) / [durée](#) /

Déroulement / ce qui a été fait / structuré / développé /



Séminaire national Fill-Service du livre et de la lecture (MCC) - 16 juin 2015

"Politiques publiques du livre et de la lecture : réflexion pour une meilleure efficacité de la contractualisation"

2

CONCLUSION / un peu en marge / nouvelle entité territoriale / contours du devenir encore inconnus (cf. loi NOTRe / nouvel exécutif pas encore élu) /

INTRO Qui / d'où je parle

. Service Culture depuis 2003 / en charge du Livre et de la lecture depuis cette date

. Autres activités, toutes s'appuyant sur la **Stratégie régionale** pour la Culture et le Patrimoine : les Projets culturels de Pays (approche territoriale de la politique culturelle régionale)/ les lieux de SV

Le contexte de la filière livre au niveau national n'est plus à présenter. Tout le monde le connaît. En revanche le **contexte régional est peut-être plus singulier** qu'il n'y paraît.

La petite taille de la Région, qui pourrait être une faiblesse, s'avère souvent un atout. En effet, amenée plus vite que d'autres vers « le fonds de la piscine », elle se doit de réagir et elle est obligée de se montrer **inventive et innovante** dans ses dispositifs. Je vais donner quelques exemples dans le domaine économique, illustrés par quelques chiffres:

- ✓ pour accroître son attractivité, la Région a mis en place des solutions pour faciliter l'installation de nouveaux actifs par la création de **résidences d'entrepreneurs**, dispositif ouvert aux industries culturelles : depuis 2008 -> 58 résidences pour des entrepreneurs culturels avec un pic de 14 en 2012, pour un montant avoisinant les 700.000 €- dont 2 en Edition numérique et 1 en Edition classique/ 6 résidences en 2014 et déjà 5 pour 2015
- ✓ ou encore le **FIAD** (fonds d'investissement Auvergne durable), dispositif d'aide aux entreprises, notamment les PME et TPE, là encore les entreprises culturelles peuvent en bénéficier, mais cette ligne est peu mobilisée (moins de 10 demandes entre 2011 et 2014) – mais 2 issues de la filière Livre;
- ✓ autre exemple : la mobilisation de **fonds issus de l'ESS** pour la création ou le développement d'entreprises culturelles -> depuis 2009 (date de mise en œuvre de l'aide régionale ESS Industries culturelles), 61 aides attribuées pour une cinquantaine de bénéficiaires, pour un montant de 610.000 €- dont 2 librairies et 1 maison d'édition / 13 aides attribuées en 2014 à 12 bénéficiaires (2 au titre du développement / 1 aide à l'emploi et 10 au titre de la création d'entreprise) et pour 2015 , 8 entreprises aidées pour 1 reprise, 1 développement et 6 créations

L'économie de la culture est devenue un véritable enjeu, conforté par les différentes études nationales sur le sujet, sorties en 2013 et 2014. En Auvergne, les différentes agences régionales (l'ARDE qui s'occupe de l'économie, l'ARDTA de l'aménagement du territoire, et Le Transfo de la culture) conduisent une logique de **transversalité mêlant Culture et Economie**.

D'autres pistes sont également recherchées dans l'accompagnement des acteurs culturels, en particulier des **outils de financement bancaire** :

- Auvergne Active (membre du réseau France Active) : facilite l'accès au crédit bancaire
- les PFIL (plateforme d'initiative locale) : soutiennent les créateurs d'entreprise via des prêts d'honneur, permettant de renforcer les fonds des petites entreprises
- les fonds européens (notamment le FSE dans sa précédente génération)

ou encore :

- Auverboost : outil d'accompagnement pour les jeunes créateurs d'entreprises (18/30 ans) – 6 structures en ont bénéficié en 2012 dont 1 dans l'industrie du livre
- Les cigales d'Auvergne : clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire

Quoi / comment je le situe / filière livre plutôt d'un point de vue économique et social / périmètre étude en cours : librairies et maisons d'édition / [base des objectifs](#) / [leur formulation](#)

Où / d'où on part / pas de données suffisamment fiables en région sur lesquelles s'appuyer / nécessité d'intégrer le numérique dans les réflexions / être en phase avec les besoins d'une filière / [réflexion autour des items de la T-R](#) : [définition](#) / [objectifs](#) / [diagnostic](#)

Quand / depuis quand / (rejoint point précédent) / retour sur CRL Auvergne / création Transfo / différents points qui ont conduit au diagnostic /

Comment / méthode utilisée / choix de l'agence / COPIL / [s/ le diagnostic](#) : [définition ambition](#) / [à qui le confier](#) / [pilotage de son élaboration](#) /

Ce qui a conduit aujourd'hui la Région à mobiliser des fonds pour se doter d'un diagnostic économique, social et prospectif sur la filière du Livre, en cours de réalisation et qui sera terminé à la fin de ce mois de juin, a été un **travail par étapes**.

Une **précédente étude sur la librairie** (en 2004) avait mis en évidence le nécessaire maillage du territoire et conduit Le Transfo, dès septembre 2006, à accompagner la création de LIRA, l'association des Libraires indépendants en Auvergne.

La **création** de l'agence régionale culturelle **LE TRANSFO remonte à 2006**. Il est né d'une volonté commune de la DRAC et de la Région de fusionner plusieurs agences régionales, dont le CRL Auvergne. Le Transfo a une particularité, il est un outil qui mêle spectacle vivant et livre et lecture, l'amenant ainsi à une approche originale et décalée.

Si l'on s'en tient à l'objectif partagé de sa convention avec la Région, Le Transfo a pour mission de mettre en œuvre des actions en cohérence avec les orientations de la politique culturelle de la Région, qui

mentionne notamment parmi ses priorités celles de soutenir l'innovation sociale, reconnaître la place des industries culturelles ou encore accompagner les mutations en cours liées au développement du numérique, tout en favorisant l'expérimentation.

Puis, une véritable prise de conscience de la fragilité du secteur, illustrée par la fermeture de librairies historiques à Clermont-Ferrand (Chapitre en 2013, mais aussi Papageno (jeunesse) en 2015) et les difficultés que rencontrent les petites maisons d'édition.

Dès 2008, cette **étude** avait été envisagée à l'échelle **Massif Central**, qui semblait une échelle pertinente puisque les territoires du Massif connaissent les mêmes particularités géographiques (problèmes d'enclavement notamment) conduisant aux mêmes difficultés de diffusion ou de distribution. Ce projet aurait pu/dû mobiliser des fonds européens : les Fonds Massif, associant les régions Auvergne et Limousin, les DRAC des deux régions et la DATAR. Cela n'a pas pu se faire à l'époque. Depuis, le Limousin a conduit son propre diagnostic et a déjà pu mettre en place un Contrat de Progrès en 2012.

C'est donc partant de la rédaction de ce premier cahier des charges que l'Auvergne a poursuivi une réflexion autour de la filière du Livre. Un travail étroit, **associant** dans un premier temps Le Transfo, la DRAC et la Région (service Culture), élargi ensuite au service Economie de la Région, à l'association LIRA, à l'ABF (Association des Bibliothécaires de France) et même à la DIRECCTE, s'est mis en place depuis 2 ans et a conduit à **missionner Le Transfo pour rassembler les éléments objectifs** du diagnostic.

Le **choix du périmètre** s'est appuyé sur des constats et un manque de données économiques qualifiées et objectives sur ces acteurs essentiels de la filière économique du livre en région :

- ▲ Une majorité de TPE sous différents statuts juridiques
- ▲ Peu d'emplois qualifiés et des problèmes de transmission
- ▲ Des difficultés récurrentes en matière de transport et d'approvisionnement (librairies) et de distribution (éditeurs), en partie liées aux caractéristiques géographiques du territoire régional
- ▲ Une émergence de l'édition de « niche » avec d'autres activités connexes
- ▲ Peu de connaissance du lectorat ou de la clientèle, des pratiques de lecture ou des comportements d'achats
- ▲ Méconnaissance des outils informatiques et numériques
- ▲ Peu de stratégie web et numérique
- ▲ Peu de prise en compte de l'interprofession et de l'écosystème du livre
- ▲ Nécessité d'acquisition de nouvelles compétences, en particulier dans le domaine du numérique

Combien / la question financière/budgétaire / identification – mobilisation des interlocuteurs pour faire de l'élaboration préalable un exercice réellement partagé / niveau de sollicitation des partenaires / répartition du travail et de la réflexion

Nous l'avons vu, la démarche fut longue, plus de 2 ans de tâtonnements, avant d'en arriver à confier à l'Agence Le Transfo le pilotage de ce travail.

La question financière amène une certaine perplexité quant aux sources de cofinancement à mettre en place. En effet, aujourd'hui cette étude n'est pas financée à parité entre la DRAC et la Région. Alors quid de ce qu'il sera dans le cadre de la mise en place d'un contrat de filière éventuel ?

Pourquoi / les attendus / les préalables à la signature d'un contrat de filière / élaboration des termes du contrat / degré de précision dans description / points d'arbitrage les + importants / durée

L'objectif premier de la démarche en Auvergne a donc été de réfléchir à une **évolution des politiques publiques**. S'appuyant sur des données chiffrées et l'analyse qui peut en être tirée, des propositions concrètes et des outils de structuration de la filière sont donc attendus de ce diagnostic.

Ce diagnostic économique et social doit permettre la mise en perspective des atouts et faiblesses du secteur, afin **d'identifier des actions prioritaires et concrètes à mettre en place pour cette filière**, pouvant être la mise en œuvre soit d'un contrat de filière, d'un contrat d'objectifs ou d'un protocole d'accord.

Déroulement / ce qui a été fait / structuré / développé /

Pour recueillir les données nécessaires, Le Transfo a **embauché** une personne en CDD de 6 mois.

Cette personne a élaboré un **questionnaire** différent, l'un pour les maisons d'édition et un autre pour les librairies.

Un COPIL (**comité de pilotage**) s'est mis en place, composé du conseiller L&L de la DRAC, des services de la Région (Culture / Economie), de LIRA, de l'ABF. Ce Comité s'est ainsi réuni 3 fois depuis le début de la mission qui a démarré en janvier et une dernière rencontre aura lieu cette semaine. Il procède à la validation des différentes étapes du processus.

Parallèlement à cette mission, l'agence Le Transfo a mis en place une « **Formation / Action** » pour les acteurs de la filière Livre de façon à contribuer à une meilleure interconnaissance des problèmes auxquels chacun est confronté et ainsi permettre une dynamisation de la filière dans son ensemble.

CONCLUSION / un peu en marge / nouvelle entité territoriale / contours du devenir encore inconnus (cf. loi NOTRe / nouvel exécutif pas encore élu) /

Maintenant, je souhaiterais quand même aborder un sujet quelque peu à la marge de la thématique de cette journée, mais qu'on ne peut ignorer et qui pourrait sans doute interférer avec les suites à donner.

Je veux parler de **l'union des Régions**. Pour nous, cela se traduit par la construction d'une nouvelle entité territoriale « Auvergne – Rhône-Alpes » qui verra le jour en janvier 2016. D'ailleurs, Geneviève nous dira peut-être un mot de la situation en Rhône-Alpes pour compléter mon propos.

Enfin, quid de ce premier pas dans une démarche de contractualisation quand les contours du devenir de cette nouvelle Région ne sont pas encore connus ? Je veux parler notamment en termes de **compétences non encore définies (loi NOTRe) ?**

Voilà, je souhaitais poser ces interrogations au sein de cette table ronde portant sur les préalables à la signature d'un contrat.

Petite note d'optimisme, on voit émerger des projets avec des modèles économiques différents, notamment dans l'édition, s'appuyant sur le *crowdfunding*, avec de véritables contenus éditoriaux.